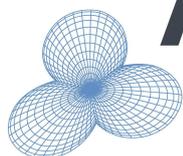




**FICHE TECHNIQUE
CYCLONE®**



AAKO.



CYCLONE® est un fongicide performant et flexible sur un grand nombre de céréales à pailles. L'effet synergique entre le prochloraze et le tébuconazole assure durablement et efficacement la protection foliaire et la qualité sanitaire des grains. **CYCLONE®** pénètre rapidement dans la plante. Sa bonne sélectivité, son spectre d'efficacité et son mode d'action en font un partenaire de choix dans l'élaboration de vos programmes de traitements.

Composition

<i>Substances actives</i>	Prochloraze / Tébuconazole
<i>Concentration</i>	267 / 133 g/L
<i>Formulation</i>	EW Emulsion Aqueuse

Mode d'action

Les deux matières actives de **CYCLONE®**, le tébuconazole et le prochloraze appartiennent respectivement à la famille des triazoles et des imidazoles. Elles agissent de façons complémentaires en inhibant la biosynthèse de l'ergostérol, constituant majeur des membranes chez les champignons. Le tébuconazole pénètre rapidement dans les feuilles puis migre lentement et régulièrement par systémie à l'intérieur de la plante traitée, ce qui lui permet une action préventive et curative de très haut niveau. Le prochloraze est doté d'une activité translaminaire importante, son action est préventive et curative.

Dose d'emploi

Numéro d'homologation : F11-3-006

CYCLONE® s'utilise à **1,25 L/ha contre la rouille brunes des blés**

en application foliaire
dès les premiers symptômes et/ou quand les conditions de développement des maladies sont favorables.

CYCLONE® peut-être utilisé
dès le stade 2-3 feuilles [BBCH 12] jusqu'à la floraison [BBCH 69]

2 applications maximum
Respecter un délai avant récolte de 35 jours sur blés

(lire et suivre attentivement les recommandations de l'étiquette)



Instructions d'utilisations

L'application de **CYCLONE®** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

Préparation de la bouillie

Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau et mettre en marche l'agitation. Verser directement la quantité nécessaire de **CYCLONE®** ou diluer au préalable cette quantité dans quelques litres d'eau. Compléter le remplissage en maintenant l'agitation. Utiliser la bouillie aussitôt après la préparation en ne laissant pas de fond de cuve après traitement.



Méthode d'application

CYCLONE® s'applique à l'aide d'un pulvérisateur à dos, d'un pulvérisateur tracté ou auto-tracté. Le volume de bouillie recommandé est de 200 à 400 l/ha.

Conditions climatiques

Il est préférable de traiter sur un feuillage sec, mais avec une bonne hygrométrie et en l'absence de vent.

Lessivage

CYCLONE® possède une excellente résistance au lessivage (temps de séchage de la bouillie de 1 à 2 heures).

Sélectivité

CYCLONE® présente généralement une bonne sélectivité vis à vis du blé s'il est utilisé aux doses recommandées. L'application du produit peut dans certaines conditions engendrer des punctuations sur le feuillage sans pour autant altérer le rendement. En cas de stress hydrique marqué et de fortes amplitudes thermiques, éviter de traiter les blés mal implantés et en situation de sols séchants.

Compatibilité

CYCLONE® est compatible avec un grand nombre de produits phytosanitaires. Il convient néanmoins de vérifier au préalable la miscibilité par un test de compatibilité de mélange avant de l'appliquer à grande échelle. En cas de doute, consulter votre revendeur.

Champ d'activité

Cultures	Maladies	Pathogènes
Blés Epeautre Triticale	Piétin verse	<i>Pseudocercospora herpotrichoides</i>
	Septoriose (s)	<i>Septoria tritici</i>
		<i>Septoria nodorum</i>
	Rouille jaune	<i>Puccinia striiformis</i>
	Rouille brune	<i>Puccinia recondita</i>
	Oïdium	<i>Erysiphe graminis</i>
Fusariose	<i>Fusarium spp.</i>	
Orge	Helminthosporiose	<i>Drechslera teres</i>
		<i>Helminthosporium gramineum</i>
	Ramulatiose	<i>Ramularia colli-cygni</i>
	Rhynchosporiose	<i>Rhynchosporium secalis</i>
	Rouille naine/brune	<i>Puccinia hordei</i>
Oïdium	<i>Erysiphe graminis</i>	
Seigle	Rynchosporiose	<i>Rynchosporium secalis</i>
	Rouille brune	<i>Puccinia recondita</i>
Avoine	Oïdium	<i>Erysiphe graminis</i>
	Rouille couronnée	<i>Puccinia coronata</i>



Gestion de la résistance

GRUPE 3 FONGICIDE

CYCLONE® contient deux matières actives ayant un mode d'action commun : DMI (inhibiteur de la déméthylation de la biosynthèse des stérols). Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants. Pour prévenir et retarder cet effet il est recommandé de suivre des stratégies de programmes appropriées incluant l'usage de produits n'appartenant pas au même groupe.



Précautions d'emploi

- Le manipulateur de la spécialité doit être obligatoirement muni de tous les moyens de protection (gants, tenue de protection, visière, chaussures adéquates, casque, etc.) et doit éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitement et de manipulation dudit produit.
- Vérifier avant traitement le bon état de marche de l'appareil.
- Interdire l'accès à la parcelle traitée à toute personne non impliquée dans les opérations de traitement et aux enfants.
- Ne pas traiter contre le vent afin d'éviter des expositions répétées et prolongées au brouillard de pulvérisation.
- Les vêtements souillés doivent être enlevés immédiatement et lavés avant leur réutilisation.
- Pour tous les mélanges avec d'autres produits, prendre contact avec la société concernée.
- Respecter les doses prescrites et les époques d'application.
- En cas de déversement accidentel: isoler la zone afin d'éviter la pollution du sol, des eaux superficielles, souterraines et des sorties d'eaux ; recouvrir la zone contaminée avec du sable et ou de la terre et transférer dans des containers propres et secs. Ne jamais utiliser l'eau pour nettoyer la zone affectée.
- Les eaux de lavage et de rinçage ainsi que les restes de bouillies ne doivent en aucun cas contaminer les étangs, mares, cours d'eaux, ni les points d'eau, les eaux naturelles et les égouts.

Informations toxicologiques

- Nocif en cas d'ingestion.
- Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Orale -Aiguë	DL ₅₀ (rat)	> 2000 mg/kg
Cutanée – Aiguë	DL ₅₀ (rat)	> 2000 mg/kg
Inhalation – Aiguë	DL ₅₀ (rat)	> 5,35 mg/L
Irritation de la peau	(lapin)	Non irritant
Irritation de l'oeil	(lapin)	Irritant
Sensibilisation	(cobaye)	Non sensibilisant
Classification OMS	III	Peu dangereux

Premiers soins

Informations générales : en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation : éloigner la victime de la zone dangereuse. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

En cas de contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'irritation se développe.

Après contact avec les yeux : Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 10 - 15 minutes, en rétractant fréquemment les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Antidote : pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, administrer un lavage gastrique suivi de charbon activé.

Stockage

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants.

Elimination des emballages

Ne jamais réutiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.

LIRE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT AVANT TOUTE MANIPULATION ET SUIVRE RIGOREUSEMENT LES INSTRUCTIONS.

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition. Les informations contenues dans la présente fiche ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Les éléments présentés dans cette notice ne remplacent en aucune façon les informations portées sur l'étiquette.